

## Communication NAO 2016

Comme nous nous y étions engagés à mi-année, la **N**égociation **A**nnuelle **O**bligatoire pour 2016 avec les Organisations Syndicales a été avancée en cette fin d'année 2015 et s'est achevée le 27 novembre dernier.

Le CCE a été consulté le 17 décembre 2015 sur les mesures suivantes :

### → Concernant les salaires :

Date d'effet 1 <sup>er</sup> mars 2016	Mérite	Fixe
Ouvrier / Administratif	0,8%	0,5%
Cadre / Agent de Maîtrise	1,3%	-

### → Autres Mesures :

- **LUNDI de Pentecôte** chômé et payé en 2016 (lundi 16 mai 2016)
- Montant de **l'heure d'astreinte** dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle organisation des astreintes (Portis et Otis province service) : **2,10 € (soit +16%)**.
- **Augmentation de la valeur du ticket restaurant (+0,30 €)**

Ile de France	8,30 €
Province	7,30€

- **Reconduite du dispositif de changement de coefficient suite à réussite examens CFT, avec mise en place d'un parcours spécifique fondé sur la reconnaissance de l'expérience et l'évaluation « terrain » pour les techniciens opérations :**  
 Passage à 215 → 75 €  
 Passage à 240 → 90 € et prime de 400 €
- **Mise en place d'une prime exceptionnelle de 50€ pour les techniciens « ascenseurs / portes »** au terme de leur formation validée (5 ou 9 jours) et prise de tournée
- Ouverture d'une **négociation sur les petits et grands déplacements**
- Mise en place d'un pilote « **solutions nettoyage industriel** » des vêtements de travail en Ile de France

Le résultat de la NAO 2016 tient compte de notre environnement économique difficile et de ses conséquences immédiates sur notre activité et nos résultats :

- Une inflation proche de 0 % en 2015
- Notre chiffre d'affaire en baisse de 8 % à fin novembre 2015
- Nos commandes de travaux et de modernisation en baisse de 9% à la même date
- Le profit en recul de 18% en 2015 par rapport à l'année dernière

Votre RRH d'établissement se tient à votre entière disposition pour toute question que vous pourriez avoir.

Nous profitons de cette information pour vous souhaiter de très Bonnes Fêtes de fin d'année.

Cordialement,

**La Direction des Ressources Humaines**